

La Lettre du *Cedre*

n° 24 - mai 1997

Rédaction, informations : *Cedre*, Technopôle Brest-Iroise - B.P. 72 - 29280 PLOUZANE - FRANCE
Tél. : 02 98 49 12 66 - Fax : 02 98 49 64 46 - E-mail : cedre@ifremer.fr



Pollution du *Fénès* en Corse : opérations terminées

Les travaux de renflouement de l'épave du céréalier *Fénès*, qui s'était échoué devant les îles Lavezzi, au large de Bonifaccio, le 25 septembre 1996, se sont achevés le 10 avril 1997. Après le pompage du carburant et la récupération de la cargaison de blé répandue sur les fonds marins, le renflouement du navire constituait la troisième obligation faite à l'armateur par le Préfet Maritime de la Méditerranée. Ces travaux, entièrement réalisés aux frais du pollueur, ont mis fin à sept mois d'opérations délicates, perturbées à plusieurs reprises par les tempêtes hivernales. Le suivi scientifique de l'impact est en cours et la question d'une opération éventuelle de bouturage de posidonies reste ouverte.

La Cellule Opérationnelle de Prévention des Risques du district de l'agglomération nantaise

Le Code des Communes confie aux maires le soin de prévenir et de faire cesser les pollutions de toute nature. Il peut être intéressant pour cela de se regrouper. C'est ce qu'ont fait depuis quinze ans les communes du district de l'agglomération nantaise en se dotant d'une Cellule Opérationnelle de Prévention des Risques (COPR), équipe spécialisée de 4 agents assermentés, chargée de deux missions complémentaires : la prévention (conseil aux entreprises, contrôle des installations) et l'intervention d'urgence sur pollution (évaluation de situation, procès-verbaux, prise en charge directe de la lutte si nécessaire, facturation au pollueur). La COPR fait appel régulièrement aux compétences de l'équipe intervention du *Cedre*. En 1995, elle a effectué 250 interventions sur des pollutions ou incidents, dont 47 concernant des installations classées. Toutes ses factures d'intervention ont été réglées à l'amiable. C'est un exemple qui pourrait intéresser d'autres groupements de communes.

Agences de l'Eau : présentation par le *Cedre* de l'étude sur les macrodéchets

Le *Cedre* a présenté le 28 mai aux délégués littoraux des Agences de l'Eau les conclusions de l'enquête réalisée à leur demande sur les macrodéchets qui se déposent sur le littoral, pollution à part entière pour les riverains et usagers, mais aussi souci complémentaire en

cas de pollution pétrolière accidentelle (ces macrodéchets constituent plus du tiers des quelques 20 000 tonnes de déchets de la pollution du Nakhodka au Japon). L'enquête a mis en évidence un intérêt très marqué des communes littorales pour le sujet et montré que l'origine de ces déchets est principalement terrestre et locale. Plus de la moitié sont des branchages et bois flottés apportés par les cours d'eau. Environ le quart est constitué d'objets de toutes natures - du mégot au filet de pêche, en passant par le sachet plastique et la bouteille de verre - abandonnés sur place par les usagers du littoral. Les réponses des communes au problème vont de la simple information des usagers à des opérations quotidiennes de ramassage en saison touristique. Entre autres démarches intéressantes, on notera celle du Conseil Général des Landes, qui subventionne et coordonne le ramassage des macrodéchets sur son littoral. Certaines communes se sont déclarées volontaires pour faire partie d'un réseau national d'observation.

Comité Stratégique du *Cedre* à Orléans

L'Agence de l'Eau Loire-Bretagne a accueilli le 22 mai la 5ème réunion du Comité Stratégique du *Cedre*, dont les membres ont découvert avec intérêt les actions menées par l'Agence pour la préservation de la qualité des eaux littorales et surtout continentales. La réunion a été l'occasion de finaliser la charte de la Recherche-Expérimentation au *Cedre* et de lancer une réflexion sur le thème: « qui fait quoi à l'issue du nettoyage ? ». Le thème de la prochaine journée d'information du *Cedre*, programmée pour le 16 octobre, a été arrêté : ce sera un point sur les dispersants et autres produits de lutte.

Espagne : la belle épave de l'*Aegean Sea*

Une dépêche AFP du 18 mai annonce qu'une association touristique de la Corogne a lancé un concours de poèmes et de photos sur l'épave du pétrolier *Aegean Sea*, qui constitue selon elle un monument naturel, une attraction touristique et un symbole d'une catastrophe qui ne doit plus se reproduire. Il est vrai que la visite à la tour d'Hercule avec coup d'oeil sur les restes du navire est devenue aujourd'hui un élément des circuits touristiques locaux tout aussi essentiel que l'ancre de l'*Amoco-Cadiz* sur le terre-plein du port de Portsall dans le Finistère.

Royaume-Uni : les pêcheurs et le *Braer*

Les pêcheurs des Shetland ont manifesté leur insatisfaction devant l'évolution de leurs dossiers de demandes d'indemnisation de la pollution du *Braer* en bloquant l'accès au terminal pétrolier de Sullom Voe les 12 et 13 mai, avec 14 bateaux. Cette action semble avoir été déclenchée par une publication récente du *Scottish Office* sur les résultats d'une campagne de mesure, qui a relancé les spéculations concernant le devenir du pétrole. L'étude fait état, dans l'ancienne zone d'exclusion de pêche et autour, de taux d'hydrocarbures dans des crustacés et coquillages encore 4 à 6 fois plus élevés à la fin 1996 que le niveau de base antérieur.

Royaume-Uni : procédure juridique sur les opérations de sauvetage du *Sea Empress*

L'agence britannique pour l'Environnement a confirmé le 13 mai qu'elle allait bien engager une procédure pénale pour identifier les éventuelles responsabilités des services publics dans l'ampleur de la pollution du *Sea Empress* (voir Lettre du *Cedre* n° 22). Cette annonce a provoqué un nouveau report du rapport officiel de la *Marine Accident Investigation Branch* sur les causes et circonstances de l'accident. Le navire, remis en état, a été livré à son exploitant fin avril. Il naviguera maintenant sous le nom de *Sea Spirit*.

USA : un centre de simulation des pollutions côtières

Un article de la *Lloyds list* du 12 mai annonce l'ouverture à Corpus Christis, Texas, par le Texas General Land office, d'un centre de simulation des pollutions côtières par hydrocarbures représentant un investissement de près de 20 millions de F. Un ensemble de 9 bassins de 35m x 2m pour 2,5m de profondeur, équipés de simulateurs de houle, permet de tester toutes les techniques de lutte y compris la bioremédiation. Les versions diffèrent entre la *Loyds list* et le bulletin *Golob's* du 9 mai sur le programme d'activités de ce nouveau centre. Pour l'un, il y aurait une liste d'attente d'utilisateurs, y compris français, jusqu'en 1998. Pour l'autre, le programme d'activités du centre serait libre à partir du second semestre 1997.

Colombie : un bilan des sabotages de pipe-line

Le bulletin OSIR du 15 mai annonce la publication d'un rapport du gouvernement colombien qui totalise les déversements de pétrole par sabotage des pipe-lines de la société nationale Ecopetrol à plus de 140 000 tonnes sur la période 1986-96, en plus de 600 incidents. Moins du tiers de ce volume a été récupéré.

Hong-Kong : une nouvelle coopérative d'intervention pétrolière

Après Singapour, le Japon et la Corée, les industriels pétroliers présents dans la région de Hong-Kong vont y ouvrir une quatrième coopérative de lutte antipollution en Asie. Le bulletin OSIR du 8 mai annonce que Shell, Mobil, Caltex, Exxon et China Resources viennent de signer l'accord de création de la *Hong Kong Response Ltd* (HKRL), qui entend s'équiper pour répondre à des pollutions jusqu'à 600 tonnes. Le bulletin reproduit par ailleurs un intéressant tableau de l'unité de contrôle des pollutions du *Marine Department* de Hong-Kong qui recense 40 pollutions intervenues dans le port au cours des deux années 1995 et 1996. De 20 litres à 50 tonnes, elles ont engendré des frais de nettoyage allant de 0,6 à 430 US \$ par litre déversé.

Japon : premières observations de la commission d'enquête du *Nakhodka*

La commission d'enquête japonaise qui travaille sur les causes de l'accident du pétrolier russe *Nakhodka* a pu commencer ses travaux sur la proue du navire maintenant renflouée (voir Lettre du *Cedre* n° 23). Ayant observé des tôles corrodées de 20 à 40 % et des structures internes affectées à 80 %, elle penche vers l'hypothèse d'une rupture par fatigue plutôt que par heurt d'un objet flottant. Sur cette observation, le ministère japonais des Transports a présenté au comité de la Sécurité Maritime du 20 mai de l'Organisation Maritime Internationale la proposition d'un droit d'inspection technique des pétroliers de passage.

Un bilan des marées noires dans la région Asie-Pacifique

Un numéro spécial de l'*Oil Spill Intelligence Report* daté de mai fait un bilan complet, par tranches de 5 ans, des 749 000 tonnes d'hydrocarbures qui ont été déversées depuis 1965 à l'occasion de 312 pollutions marines accidentelles répertoriées sur les routes du pétrole brut et des produits raffinés de l'Extrême-Orient et du Pacifique Ouest. Les lecteurs intéressés y découvriront que cette région du monde est coutumière de « petits » déversements, souvent inférieurs au millier de tonnes. Le plus important, provoqué par l'accident du pétrolier *Yuyo Maru n° 10* en baie de Tokyo le 9 novembre 1974 a atteint « seulement » 54 000 tonnes. Le Japon totalise à lui seul 30 % des déversements, suivi à bonne distance par l'Indonésie (16 %) et la Corée du Sud (11 %).